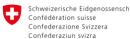
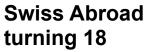


Federal Department of Foreign Affairs FDFA





Vos droits, devoirs, et possibilités

En tant que citoyenne ou citoyen suisse résidant à l'étranger et atteignant l'âge de 18 ans, tu acquiers de nouveaux droits et obligations. Tu trouveras ci-dessous les informations essentielles.

Inscription auprès de ta représentation suisse

A ta majorité, la représentation suisse compétente te fait parvenir un formulaire d'inscription. Signe et renvoie ta confirmation d'inscription dans un délai de 90 jours, ou inscris-toi via le guichet en ligne du DFAE.

Représentations de la Suisse à l'étranger

Guichet en ligne du DFAE

Grâce au guichet en ligne, tu peux demander un passeport, t'inscrire au registre des électeurs ou informer ta représentation d'un changement d'adresse ou d'un changement d'état civil (mariage, naissance, etc.).

Guichet en ligne du DFAE

Education

La Suisse offre un large choix de possibilités en matière d'études, de formation professionnelle et d'emploi, pour lesquelles les Suissesses et Suisses de l'étranger n'ont pas besoin de permis de séjour ou de travail.

Study in Switzerland and +

Portail officiel suisse de la formation professionnelle

orientation.ch

Service militaire

En temps de paix, les Suisses de l'étranger sont dispensés du recrutement et du service militaire tant qu'ils résident à l'étranger. Un Suisse de l'étranger qui s'établit durablement en Suisse est astreint au service militaire en fonction de son âge.

Service militaire

Droits politiques

Pour exercer ton droit de vote, tu dois t'inscrire au registre des électeurs, via le guichet en ligne du DFAE. Tu peux aussi t'inscrire par courrier ou en te rendant directement à la représentation.

Droits politiques des Suissesses et Suisses de l'étranger

Demande d'exercice des droits politiques

Département fédéral des affaires étrangères DFAE **Direction consulaire DC** Relations avec les Suisses de l'étranger www.youngswissabroad.ch swissabroad@eda.admin.ch

À la page suivante, tu trouveras d'autres informations utiles.

Le site internet ch.ch est le portail en ligne de la Confédération, des cantons et des communes. Il fournit des informations officielles sur le système politique suisse, les droits et obligations civiques, ainsi que des conseils pratiques.





<u>SwissInTouch</u> est une application web développée par le DFAE. Elle rassemble des informations utiles pour les Suissesses et Suisses de l'étranger.

Depuis 1916, <u>l'Organisation des Suisses de l'étranger (SwissCommunity)</u> représente les intérêts des Suissesses et Suisses vivant à l'étranger. Elle s'engage à maintenir des liens étroits entre la Suisse et ses citoyennes et citoyens établis hors du pays.





Loi sur les Suisses de l'étranger

La Loi sur les Suisses de l'étranger définit les droits et obligations des citoyennes et citoyens suisses qui vivent ou voyagent à l'étranger.

Scanne le code QR pour en savoir plus sur tes droits et obligations.

Le personnel de <u>l'armée suisse</u> est à ta disposition pour toute information supplémentaire concernant le service militaire (double nationalité, accords bilatéraux, etc.).

Hotline: +41 800 424 111

E-mail: personelles.persa@vtg.admin.ch





educationsuisse fournit des informations et des conseils sur les études, la formation professionnelle et les stages. Elle propose également des recommandations sur les cours de langue, les possibilités de logement et les bourses destinées aux Suissesses et Suisses de l'étranger.

Suis le DFAE sur les réseaux sociaux

Reste en lien avec la Suisse dans le monde entier. Tu y trouveras des actualités sur la diplomatie suisse, des informations de voyage et des histoires provenant des représentations suisses à l'étranger.





<u>Easyvote</u> fournit des informations neutres et accessibles sur la politique suisse, les votations et les élections. Le site propose des vidéos, des brochures et du matériel pédagogique spécialement conçus pour les jeunes citoyennes et citoyens.

